



ALSH

« LA CLÉ DES CHAMPS »

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
La Clé des Champs
Hôtel de Ville
07100 Roiffieux

DESCRIPTIF DU CENTRE

1. L'ORGANISATEUR

La gestion de l'ALSH est confiée au groupement des associations Familles Rurales de l'Ardèche. Cette association qui a été créée en 1977 a pour but de répondre aux besoins des familles et de les aider dans leur milieu de vie. A ce jour, Mr MARON Gilbert préside l'association.

2. PUBLIC

Les familles des enfants sont toutes adhérentes à l'association Familles Rurales. Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans, filles et garçons. Ils sont essentiellement issus des communes de Roiffieux, Quintenas, Ardoix. D'autres enfants des villages et villes alentours peuvent être accueillis avec un tarif « extérieur ». Le tarif est mis en application via un taux d'effort déclaré au préalable à la CAF, puis aux familles.

3. IMPLANTATION

Les enfants sont principalement accueillis dans les locaux de la salle de la garde et de l'Aparté durant les vacances scolaires.

Tous ces locaux sont agréés jeunesse et sport et ont reçu un avis favorable de la PMI pour accueillir les enfants de moins de 6ans.

4. FONCTIONNEMENT

Le centre de loisirs fonctionne :

- 2 semaines en Février, 2 en Avril, 3 en Juillet, 2 en Août, 2 en Octobre et 1 à Noël.
- Tous les mercredis de l'année scolaire.

5. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Un directeur qui est chargée de diriger la structure : Alexandre B.
- 2 animatrices permanentes : Audrey R. et Muriel D.
- Des animateurs vacataires (diplômés, stagiaires ou non diplômés) viennent compléter l'équipe pendant les vacances scolaires.

6. LES LOCAUX

Locaux centre de loisirs : Roiffieux

- Une salle de sieste (bureau 2)
- Des placards de rangement
- Un bureau
- Une première salle activité (salle roche des vents)
- Des toilettes
- Une seconde d'activité (salle roche péréandre)
- Une « loge » : salle pour les animateurs + goûters
- Un terrain à l'extérieur

Il nous arrive également d'utiliser le Dojo et le Gymnase, présent au sein du complexe.

7. LES REPAS

Les repas sont consommés sur place, au CAT de Roiffieux. En effet, une salle aménagée est mise à notre disposition dans les locaux du CAT. Ces derniers nous sont apportés le jour même, en liaison chaude. Dans le cadre de divers ateliers, nous faisons avec les enfants nos repas que nous consommons au centre de loisirs directement, idem pour les goûters.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET EDUCATIF

- Garantir des accueils de qualité :

- Former les équipes pédagogiques (formation BAFA/BAFD, continue, professionnelle...).
- Permettre aux équipes de faire réseau.
- Mener des activités cohérentes avec le projet pédagogique et d'animation.
- Être exigeants sur les conditions d'accueil et la qualité des locaux, des espaces et des ressources, mis à disposition.
- Faire appel à des intervenants spécifiques et compétents selon les projets.

- Permettre l'accès à tous en cultivant le vivre ensemble :

- Mettre en place des tarifs adaptés selon les revenus des parents.
- Accueillir les enfants en situation de handicap.
- Développer des valeurs citoyennes et de Laïcité.
- Proposer des services de mobilité associés à l'accueil.
- Proposer des projets d'animation autour du vivre ensemble.

- Proposer des lieux de vie, d'apprentissage et de découverte :

- Mobiliser les partenaires locaux.
- Exploiter le lieu de vie, ses potentialités et ses richesses.
- Mettre les enfants en situation d'apprentissage autour de la vie quotidienne.
- Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs.
- Permettre aux enfants de différents âges de vivre ensemble des expériences positives de vie collective.
- Mettre en place des actions intergénérationnelles.

- Développer des espaces de concertation :

- Mettre en place des actions de parentalité.
- Participer à des démarches collectives sur les territoires en associant les partenaires locaux, élus, enseignants, associations, acteurs économiques, sociaux et culturels.
- Proposer des espaces de convivialité pour accueillir les parents.
- Accueillir des partenaires pour favoriser des liens.

Entraide, Solidarité, Initiatives, Responsabilités, Participation, Citoyenneté, Convivialité et Echanges.

LES OBJECTIFS du Projet Pédagogique

Intentions éducatives	Objectifs	Moyens
<p>Développer le sens des responsabilités.</p>	<p>Réaliser les projets avec les enfants.</p> <p>Développer le sens des initiatives participatives et de loisirs.</p> <p>Favoriser les actions de collectivités de partage et de solidarité.</p> <p>Être à l'écoute de l'enfant et des familles.</p>	<p>Temps d'échanges avec divers outils et bilan chaque jour en groupe, où chacun exprime son ressenti en développant son esprit critique et peut faire des propositions prises en compte par l'équipe d'animation. Projet « Tour du monde ».</p> <p>Intégrer les enfants dans la préparation de grands projets, de grande animation de différents types et dans la vie quotidienne. Organiser des sorties en lien avec les thèmes et qui vont apporter quelque chose aux enfants. Création des repas au centre de loisirs.</p> <p>Confier aux enfants des responsabilités par rapport à la vie quotidienne et collective. Pour les grands : aider à mettre et à débarrasser la table, nettoyer les tables en fin de repas, participer au rangement et à la bonne tenue de leur salle... Le rangement fait partie de l'activité pour tous les groupes.</p> <p>Lors des bilans de fin de journée, les animateurs sont à l'écoute des enfants et les intègrent dans la préparation des plannings d'activité Importance des temps d'accueils !</p>

Intentions éducatives	Objectifs	Moyens
<p align="center">Favoriser l'autonomie de tous les enfants.</p>	<p>Mettre l'autonomie à la portée de chaque enfant.</p>	<p>Adapter les activités selon les capacités des enfants. Permettre aux enfants de disposer du matériel nécessaire à la réalisation de leur activité : pour cela les animations sont préparées et organisées en amont par l'équipe d'animation. Permettre aux enfants de vivre des temps encadrés, mais aussi des jeux libres.</p>
	<p>Responsabiliser les enfants.</p>	<p>Etablir les règles de vie avec les enfants en début de séjour et les rendre « acteur de leur loisirs ».</p>
	<p>Permettre aux enfants de prendre confiance en eux.</p>	<p>Ne pas mettre l'enfant en situation d'échec, tendre vers sa réussite, l'encourager, le mettre en valeur en sollicitant ses connaissances. Par le biais également d'intervenants sportifs des différents clubs alentours.</p>
	<p>Aider les enfants à établir des repères au sein du centre.</p>	<p>Etablir des plannings de tâches avec les enfants, ainsi que la disposition de leur salle d'activité et répondre aux besoins des enfants des différents âges (création de groupe...). Mise en place d'une frise avec les temps de la vie quotidienne pour les enfants, et présence d'un Timer pour avoir un repère supplémentaire.</p>

Intentions éducatives	Objectifs	Moyens
<p>Travailler sur la socialisation de l'enfant tout en respectant son rythme de vie</p>	<p>Développer la solidarité entre les enfants.</p> <p>Travailler sur le respect de l'autre et du matériel ainsi que sur les différences.</p> <p>Apprentissage de la vie en collectivité et des autres.</p> <p>Permettre à l'enfant de se socialiser dans un nouvel environnement tout en favorisant le vivre ensemble.</p>	<p>Favoriser l'entraide, le partage de chacun. Mise en place de grands jeux où tous les groupes sont confondus afin de favoriser l'entraide.</p> <p>Mettre en place des règles de vie par, pour et avec les enfants. Monter des projets autour de cette notion. Projet Bibliothèque : prendre soin du matériel prêté.</p> <p>Mettre en place des actions passerelles avec différentes structures ou associations (culturelles, artistiques environnementales, citoyennes et sportives) du territoire et différents publics.</p> <p>Communiquer en permanence avec les familles sur les besoins et attentes de leurs enfants. Faire que l'enfant se sente bien dans un environnement sain, en adaptant la vie quotidienne à son rythme de vie ainsi qu'en multipliant les jeux de connaissances tout au long de l'année.</p>

En lien avec le PEDT ...

Avec la mise en place du « plan mercredi », à la rentrée 2018, un PEDT a été créé ; c'est pourquoi les objectifs cités au sein du PEDT se retrouvent au sein du projet pédagogique des mercredis loisir.

La **promotion et la mise en place du principe du bien-vivre ensemble** qui rassemble une série de principes éducatifs communs aux écoles du territoire, centres de loisirs et collectivités locales. En effet sous ce terme nous déclinons une série de sous objectifs éducatifs qui sont essentiels :

- Promotion de la tolérance acceptation des différences, ce sous-objectif vise à lutter contre les stéréotypes, les formes d'exclusions liées au physique, origine sociale, ethnique, ... les enfants peuvent être influencés par leurs sphères familiales, les médias sur ces questions. L'école et le centre font la promotion de l'acceptation de l'autre. Ainsi, l'on peut expliquer aux enfants que, être tolérant, c'est manifester de l'indulgence et de la compréhension envers l'autre. C'est également apprécier la richesse et la diversité des cultures de leurs camarades, de leurs manières de s'exprimer... Une attention particulière sera portée à l'intégration au mieux des enfants porteurs de handicap.
- La promotion de la communication non violente. En effet, dans certaines écoles du territoire, on note des rapports conflictuels forts entre les enfants, la violence verbale est présente. Certains moyens ont été mis en place pour lutter contre ce constat et quelques écoles du territoire ont travaillé sur cette problématique.
- Construire avec les enfants les règles de vie et les expliciter durant les différents temps de la journée de l'enfant afin d'assurer une cohérence éducative sur le territoire. L'intérêt est que l'enfant puisse mieux les assimiler, les comprendre et éviter des différences de comportement selon les temps d'accueil de la journée.

Favoriser le principe de l'enfant acteur au travers de l'école et du centre de loisirs est le deuxième axe éducatif de notre PEDT. En effet, l'enfant va pouvoir développer son sens des responsabilités, en réalisant ses projets, en prenant des initiatives sur la vie quotidienne ou collective, en s'exprimant sur son vécu. Cela favorisera l'apprentissage de la citoyenneté, c'est-à-dire savoir écouter, s'intégrer, évaluer les activités de l'école et du centre de loisirs, participer aux décisions Une partie des activités du centre de loisirs permettent une réelle implication des enfants dans la mise en place des activités. (La même logique est en place sur le fonctionnement du club ados de ce territoire.) Avoir un réel travail sur l'autonomie permettra également aux enfants de se sentir responsable, ce qui favorisera la confiance en soi et ainsi aidera les enfants à avoir des repères au sein des différentes structures auquel il participe. Si l'enfant se sent acteur au sein du territoire, il s'y impliquera davantage (ex : conseil municipal de jeunes).

Favoriser l'ouverture culturelle afin de permettre aux enfants de découvrir des nouvelles pratiques artistiques et culturelles. En effet, les différents milieux que va côtoyer l'enfant sont à même, dans leur domaine, de faire découvrir aux enfants de nouvelles pratiques que ce soit sportives, artistiques, culturelles ou en lien avec le numérique. Proposer des activités qui s'inscrivent dans une logique d'éducation populaire, c'est-à-dire une éducation complémentaire à l'éducation familiale et scolaire. C'est l'éducation au sein du temps de loisirs, par la pratique volontaire de la vie du groupe, la confrontation et le partage. Ainsi, au travers des activités mises en place, il faut que chacun ait, sur le territoire, la volonté de promouvoir la solidarité, le respect et la tolérance mais également de proposer des activités qui soient une ouverture sur le monde et qui reposent sur le respect de chacun.

Promouvoir **la coopération éducative** sur le territoire en favorisant les temps d'échange, en partageant des objectifs communs quant à la vie et la socialisation de l'enfant. L'objectif est de permettre aux enfants de se sentir au mieux sur le territoire peu importe les temps d'accueil qu'ils pourront fréquenter puisque les règles et les intentions éducatives seront identiques. Les différents clubs sportifs ou associations culturelles seront mobilisées. Elles pourront proposer des démonstrations ou sensibilisations à leurs activités.

On note un besoin et une envie de renforcer les liens entre les écoles, les municipalités et les centres de loisirs afin de décloisonner les accueils, et de permettre la mise en place de projets.

LE ROLE DE CHACUN

1. LE DIRECTEUR

- Est responsable de la sécurité des animateurs et des enfants : affective, physique et morale.
- Permet la cohésion d'équipe, garant du travail en équipe.
- Favorise les temps de formation : évaluation des stagiaires et des animateurs.
- Doit maintenir le dialogue avec les différents partenaires.
- Assure l'administration du centre.
- Est garant des locaux et du matériel.
- Organise les réunions.
- Assure l'accueil des familles.
- Rédige le projet pédagogique avec son équipe d'animation.

2. LES ANIMATRICES (Cf. Fiche de poste remise lors de la signature du contrat)

- Sont responsables de la sécurité des enfants : affective, physique et morale.
- Sont à l'écoute des enfants et des familles.
- Respectent le projet pédagogique et l'organisation de la structure.
- Mettent en place des animations adaptées à l'âge des enfants, de qualité, en lien avec le projet pédagogique (et le PEDT).
- S'adaptent aux aléas du direct.
- Restent motivées et motivantes.
- S'intègrent et savent intégrer les nouveaux animateurs à l'équipe d'animation.
- Sont respectueuses des locaux, du matériel, et de toutes les personnes présentes dans la structure.

3. LES ENFANTS

- Sont acteurs de leurs journées.
- Respectent les règles de vie du centre.
- Ont un comportement adapté à la vie en collectivité.
- Respectent les autres enfants et les animateurs du centre.

4. LES PARENTS

- Respectent le règlement intérieur de la structure, signé par ces derniers.
- Sont le relais entre leur enfant et les animateurs.
- Participent aux commissions parentes.
- Préviennent dans les délais des différentes absences ou modifications d'inscriptions de leur enfant.

L'ÉVALUATION

L'évaluation avec l'équipe d'animation, chaque mercredi et en fin de centre pendant les vacances permettra de voir si :

- les enfants ont été détendus, motivés et impliqués,
- le choix des différentes animations proposées a permis à chaque enfant d'apprendre une technique, de prendre du plaisir, a contribué à laisser libre cours à sa créativité et à développer son imaginaire,
- les règles de vie établie au centre ont-elles été suivies ? Respectées ? Ont-elles évolué selon la situation, les réflexions, les suggestions ?

Chaque mercredi et chaque journée d'accueil extrascolaire, un bilan sera fait avec les enfants sur le programme proposé, afin d'ajuster ce dernier en fonction des leurs idées et de leurs envies.

Tout au long du centre, un dialogue devra s'établir au sein de l'équipe d'animation afin de savoir si :

- les problèmes rencontrés ont pu être réglés,
- elle a su s'adapter aux demandes des enfants, et a su respecter leurs particularités,
- les relations avec l'association, le C.A.T., la mairie, les transporteurs, les intervenants, les parents et le personnel d'entretien ont été satisfaisantes,
- les connaissances techniques, les idées de jeux, les capacités d'animation ont été suffisantes,
- le contenu du programme était adapté,
- le projet pédagogique a été respecté,
- le budget prévisionnel était correct,
- les repas étaient copieux et variés,
- les goûters étaient adaptés.

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Plusieurs moyens :

- Avec la distribution par format papier du planning d'animation pour chaque vacance, dans toutes les écoles du territoire.
- Les mails ou n° de téléphone.
- Affichage public, voix de presse, site internet et réseaux sociaux.

Mais le principal mode de communication reste lors des temps d'accueil. Une attention particulière est demandée aux animateurs lors de ces temps afin d'être le plus disponible pour échanger avec les parents. Les parents ne voient « que les temps d'accueils » dans une journée au centre de loisirs, c'est pourquoi ces derniers doivent être soignés.

UNE JOURNEE TYPE DES MOINS DE 6 ANS VACANCES & MERCREDIS LOISIRS :

De 7h30 à 9h00	ACCUEIL DES ENFANTS
De 9h00 à 9h30	RASSEMBLEMENT DES ENFANTS
De 9h30 à 9h45	BONJOUR !
De 9h45 à 11h00	ACTIVITE
De 11h00 à 11h20	TEMPS LIBRES
De 11h20 à 11h45	FIN DE MATINEE
De 11h45 à 13h00	REPAS
De 13h00 à 14h00	TEMPS CALME - SIESTE
De 14h00 à 14h30	TEMPS LIBRES
De 14h30 à 14h45	RASSEMBLEMENT DES ENFANTS
De 14h45 à 16h00	ACTIVITE
De 16h00 à 16h15	FIN DE L'ACTIVITE
De 16h15 à 16h45	GOUTER
De 16h45 à 17h00	TEMPS LIBRES
De 17h00 à 18h00	DEPART DES ENFANTS

UNE JOURNEE TYPE DES PLUS DE 6 ANS VACANCES ET MERCREDIS LOISIRS :

De 7h30 à 9h00	ACCUEIL DES ENFANTS
De 9h00 à 9h30	RASSEMBLEMENT DES ENFANTS
De 9h30 à 9h45	BONJOUR !
De 9h45 à 11h00	ACTIVITE
De 11h00 à 11h20	TEMPS LIBRES
De 11h20 à 11h45	FIN DE MATINEE
De 11h45 à 13h00	REPAS
De 13h00 à 14h00	TEMPS CALME
De 14h00 à 14h30	TEMPS LIBRES
De 14h30 à 14h45	RASSEMBLEMENT DES ENFANTS
De 14h45 à 16h00	ACTIVITE
De 16h00 à 16h15	FIN DE L'ACTIVITE
De 16h15 à 16h45	GOUTER
De 16h45 à 17h00	TEMPS LIBRES
De 17h00 à 18h00	DEPART DES ENFANTS



ALSH

« LA CLÉ DES CHAMPS »

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
La Clé des Champs
Hôtel de Ville
07100 Roiffieux